<u>Épreuve E4 – CONCEPTION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES</u>

Coefficient 4 U4SR (SISR) ou U4SL (SLAM)

1. FINALITÉS ET OBJECTIFS

Cette épreuve vise à évaluer les compétences acquises par le candidat dans le domaine de la

conception et de la maintenance de solutions informatiques pour chacun des parcours du diplôme.

Ces compétences sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de mesurer la capacité du candidat à :

- produire ou adapter une solution applicative ou d'infrastructure ;
- apprécier la qualité de la solution obtenue par rapport à la demande initiale et aux contraintes de production ;
- traiter les imprévus qui caractérisent de nombreuses activités du domaine.

2. CONTENU

L'épreuve est validée par le contrôle de l'acquisition des compétences liées aux activités prévues

dans le référentiel du diplôme, telles que présentées dans le tableau de correspondance

compétences-épreuves figurant en annexe I.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

En forme ponctuelle ou en contrôle en cours de formation, les compétences attendues sont évaluées sur la base des critères suivants :

- conformité et opérationnalité de la solution proposée ;
- pertinence du choix des composants et fiabilité de leur mise en œuvre ;
- rigueur dans la réalisation ;
- efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement mobilisé pour la production et des méthodes retenues ;
- pertinence de l'analyse critique des résultats obtenus et de la démarche suivie ;
- qualité et efficacité de la communication professionnelle mise en place.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve prend appui sur l'une des situations professionnelles vécues au cours de la formation du

candidat, notamment au cours des modules de projets personnalisés encadrés. Pour les candidats se

présentant au titre de l'expérience professionnelle, les situations professionnelles sont construites,

pour les besoins de l'évaluation, à partir d'activités issues de l'expérience professionnelle.

Dans tous les cas, chaque situation professionnelle sélectionnée comme support de l'épreuve est

réalisée dans un contexte conforme au cahier des charges national 19 en matière d'environnement

technologique dans le domaine de spécialité correspondant au parcours du candidat.

La commission d'évaluation choisit la situation professionnelle support de l'épreuve à partir d'un dossier remis par le candidat.